



LTR 251 PM
Paris, le 5 mars 2025



Objet : contribution interprofessionnelle obligatoire (CVO)

N° de contributeur FBF :

SECTION SPÉCIALISÉE PIN MARITIME

Chère Madame, cher Monsieur,
Chers sylviculteurs,
Chers collègues,

La Section Spécialisée Pin Maritime existe depuis 2017 au sein de France Bois Forêt afin de coordonner et travailler sur les programmes d'actions prioritaires qui concernent la filière du pin maritime.

Grâce à la CVO issue du pin maritime, de nombreuses initiatives et programmes sont initiés par ceux qui vous représentent et défendent votre essence et notre filière.

Ainsi, depuis sa création, la section spécialisée a identifié et cofinancé plus de 150 actions prioritaires, dont certaines sont pluriannuelles, à hauteur de 3,5 millions d'euros.

Mais d'année en année, il faut faire face à une situation de plus en plus préoccupante.

Nos forêts souffrent comme jamais auparavant du changement climatique et ce phénomène est de plus en plus visible : **les dépérissements massifs et les différentes attaques sanitaires démontrent l'importance d'un renouvellement forestier pour les années à venir.**

En parallèle, il nous incombe de démontrer sans cesse l'utilité de notre filière, des hommes et des femmes qui la composent, de nos forêts, de nos produits bois, pour la société car :

- ▶ **1. Ils répondent aux besoins des humains**
- ▶ **2. Ils protègent et régénèrent le vivant**
- ▶ **3. Ils permettent de lutter contre le changement climatique**

C'est pourquoi il faut continuer à investir dans nos massifs, financer les projets, multiplier les actions, promouvoir la recherche, assurer la prévention contre les risques et cela est rendu possible à l'échelle de notre filière du Pin maritime, en grande partie grâce à la CVO, et donc grâce à vous !

Au verso de cette lettre nous avons regroupé les principales thématiques des programmes qui seront financés en 2025.

Grâce au bois issu de nos forêts, grâce aux hommes et aux femmes passionnés que vous êtes, engagés au quotidien, nous construisons l'avenir. Merci à tous.

Bien sincèrement

Anne DUISABEAU
Présidente
France Bois Forêt

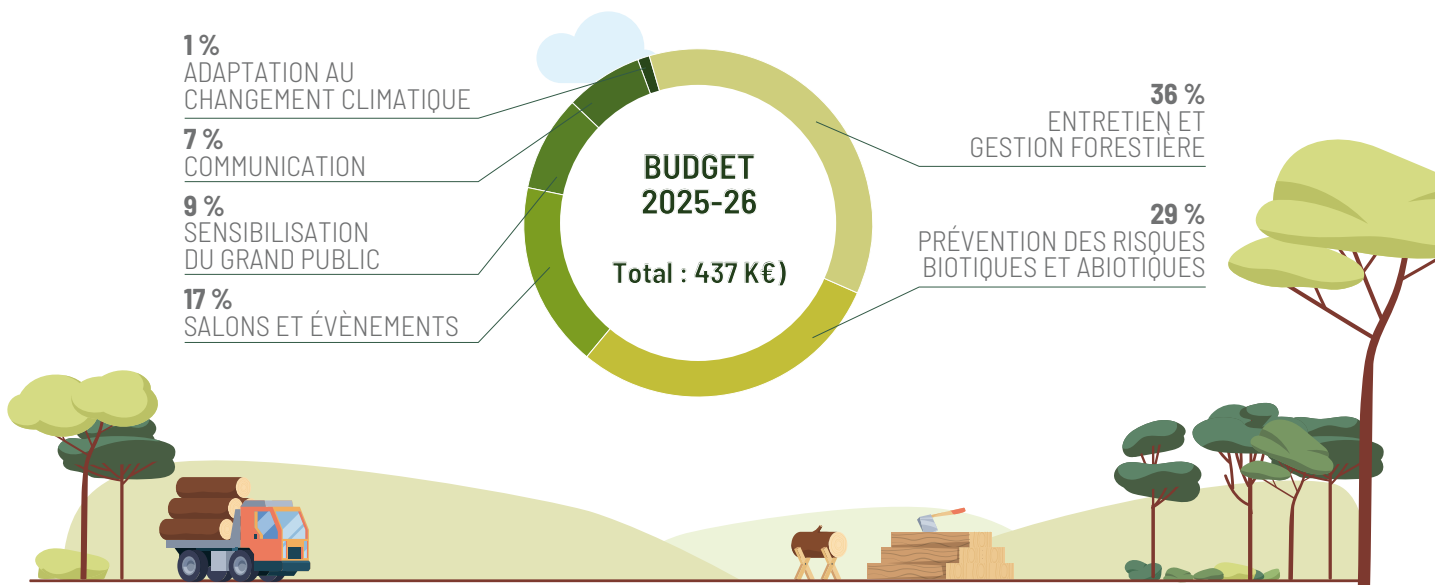
120 Avenue Ledru-Rollin
75011 Paris

Votre dévoué

Bruno LAFON
Président Comité Directeur
Section Spécialisée Pin Maritime

Maison de la Forêt - 6 Parvis des Chartrons
33075 Bordeaux Cedex

RÉPARTITION THÉMATIQUE DES 135 PROGRAMMES DE LA SECTION SPÉCIALISÉE PIN MARITIME,



DÉTAIL DES PROGRAMMES SSPM 2025

Montant alloué SSPM

ENTRETIEN ET GESTION FORESTIÈRE	157 K€
FOGEFOR SO	10 K€
Optimisation de la pollinisation pour une meilleure récolte de graines améliorées (1/3)	18 K€
Gestion des vergers à graines de pin maritime 2025	29 K€
Etude sur la Biodiversité dans les Landes de Gascogne (phase 3)	30 K€
EKLAUSION 2025 (année 4)	35 K€
CAMERA : Création d'une Machine d'Entretien sur le Rang	35 K€
PRÉVENTION DES RISQUES BIOTIQUES ET ABIOTIQUES	127 K€
Etude du dépérissement des fructifications de 3 essences résineuses 2025	30 K€
Tefor 2 : Test d'écorçage en forêt de pins maritimes	9 K€
Diagnostic précoce du nématode du pin	12 K€
Bocage forestier	15 K€
Actions de surveillance et d'animation pour la protection sanitaire des forêts 2025	18 K€
Etudes des stratégies de protection sanitaire contre le dépérissement des fructifications de pin maritime 2025	20 K€
Etude de la sensibilité du pin maritime au nématode du pin par inoculation artificielle 2025	23 K€
ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	7 K€
Coût carbone des travaux forestiers	7 K€
SALONS, ÉVÈNEMENTS ET OUTILS DE COMMUNICATION PROFESSIONNELS (AXE 3)	75 K€
FOREXPO, le salon de la filière forêt-bois	75 K€
ACTIONS DE SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC (AXES 1 ET 2)	41 K€
Programme pédagogique d'éducation à l'environnement forestier	6 K€
Partenariat COFOR - PNR pour la sensibilisation des enfants à la gestion forestière	15 K€
Dialogue filière société Landes de Gascogne 2025	20 K€
COMMUNICATION D'ENVERGURE (AXES 1 ET 2)	30 K€
Contribution SSPM	30 K€

INFORMATION SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD)

Les informations relatives à la protection des données personnelles figurent en page 8 de la Notice explicative jointe à la présente, et sur notre site Internet franceboisforet.fr, rubrique : Mentions légales.